

Chauffe-eau résidentiel au mazout Manuel du propriétaire et directives d'installation et d'utilisation

Sur la version GI-IM001Bi-0709 du manuel du propriétaire, l'AVERTISSEMENT de la page couverture se lisant comme suit :

AVERTISSEMENT

Ce chauffe-eau **NE DOIT PAS** être installé dans une maison préfabriquée (maison mobile) ou à l'extérieur.

Aurait dû se lire comme suit :

AVERTISSEMENT

Ce chauffe-eau **NE DOIT PAS** être installé à l'extérieur.

La note de la page 3 qui se lit comme suit :

IMPORTANT

Ces directives servent de guide d'installation et d'utilisation pour votre chauffe-eau. Si elles ne sont pas suivies, le fabricant ne pourra être poursuivi en justice sous toute forme que ce soit. Toutefois, il est à noter que pour assurer votre sécurité et éviter certains dommages causés par une installation inadéquate, ce chauffe-eau doit être installé par un professionnel certifié et selon tous les règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements, selon le «CAN/CSA B139/Code d'installation des appareils de combustion au mazout» au Canada et la plus récente édition du «NFPA 31/Standard for the installation of Oil Burning Equipment» aux États-Unis. Tous les modèles sont approuvés CSA pour être utilisés avec du mazout No. 1 (poêle) ou No. 2 (fournaise).

Avant de lire les instructions d'installation :

- 1) Faites l'inspection du chauffe-eau et de ses composantes pour vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés. **NE PAS FAIRE** l'installation ou tenter de réparer une pièce endommagée. S'il y a eu dommage, contactez le marchand où vous vous êtes procuré le chauffe-eau ou le fabricant inscrit sur votre carte de garantie.
- 2) Assurez-vous que l'alimentation de gaz corresponde au type de gaz indiqué sur la plaque signalétique, ainsi que sur le contrôle au gaz du chauffe-eau. **NE PAS INSTALLER** si le chauffe-eau ou des pièces du chauffe-eau sont endommagés.

Aurait dû se lire comme suit :

IMPORTANT

Ces directives servent de guide d'installation et d'utilisation pour votre chauffe-eau. Si elles ne sont pas suivies, le fabricant ne pourra être poursuivi en justice sous quelque forme que ce soit. Toutefois, il est à noter que, pour assurer votre sécurité et éviter certains dommages causés par une installation inadéquate, ce chauffe-eau doit être installé par un professionnel certifié et selon tous les règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements, selon la plus récente édition du «CAN/CSA B139/Code d'installation des appareils de combustion au mazout» au Canada et la plus récente édition du «NFPA 31/Standard for the installation of Oil Burning Equipment» aux États-Unis. Pour une installation dans une maison mobile au Canada, tous les articles pertinents de la norme «CAN/CSA Z240MM – Maisons Fabriquées en Usine» doivent être respectés. Tous les modèles sont approuvés CSA pour être utilisés avec du mazout No. 1 (poêle) ou No. 2 (fournaise).

Avant de lire les directives d'installation :

- 1) Faites l'inspection du chauffe-eau et de ses composantes pour vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés. **NE PAS FAIRE** l'installation ou tenter de réparer une pièce endommagée. S'il y a eu dommage, contactez le marchand où vous vous êtes procuré le chauffe-eau ou le fabricant inscrit sur votre carte de garantie.
- 2) Assurez-vous que l'alimentation de gaz corresponde au type de gaz indiqué sur la plaque signalétique, ainsi que sur le contrôle au gaz du chauffe-eau. **NE PAS INSTALLER** si le chauffe-eau ou des pièces du chauffe-eau sont endommagés.